

Les prestations de veille

Veille documentaire

Cible

Ce type de veille s'adresse à toutes les entreprises/collectivités qui en ressentent le besoin.

Objectifs

La veille documentaire permet aux entreprises/collectivités d'avoir accès à l'essentiel de l'actualité autour des thématiques et/ou acteurs qui les intéressent.

Descriptif

La veille documentaire est réalisée à la demande d'une entreprise/collectivité. Envoyée sous forme électronique, elle se compose de diverses rubriques choisies par l'entreprise/collectivité elle-même pour répondre à un besoin d'informations en interne et cerner l'actualité du secteur concerné.

Livrable

Le document final sous forme PDF est envoyé par e-mail, selon la fréquence souhaitée.

Infos pratiques

Coût : prestation personnalisée sur devis, à partir d'un cahier des charges

Délai de réalisation : fréquence au choix (hebdomadaire, mensuelle...)

Contacts :

Direction Développement des Territoires

Service Veille, Prospective

02 41 49 57 09

info-veilleprospective@maineetloire.cci.fr